



Comment faire barrage à une montée des eaux violente et soudaine ?

Approche historique

Paul Delforge

10 août 2021

Selon les informations du SPW relayées par la RTBf de ce 7 août 2021, la régulation de la Vesdre n'est pas la fonction principale des barrages d'Eupen et de la Gileppe.

Ce n'est pas la fonction principale du barrage : cela avait été dit à plusieurs reprises : arrêter les crues n'est absolument la fonction première des barrages d'Eupen et de la Gileppe. Le SPW MI le rappelle : leur fonction « est de constituer une réserve d'eau potable, pour alimenter plus de 400.000 personnes en Province de Liège ». Le rôle de régulation des cours d'eau et ce, tant en période de crue que de sécheresse, « peut être joué par ces barrages, complémentirement à la constitution de réserves en eau potable »¹.

L'histoire nous apprend que l'interprétation actuelle du rôle de ces barrages ne correspond pas aux intentions de leurs concepteurs ; l'expérience seule a montré que les deux barrages de la Vesdre sont en mesure de retenir une partie des eaux qui tomberaient subitement en amont, mais qu'ils sont incapables d'empêcher les inondations.

Rappelons tout d'abord que le barrage situé sur la Gileppe, un affluent de la Vesdre, a été inauguré le 28 juillet 1878 par Léopold II et que celui d'Eupen, commencé en 1938, a été inauguré le 9 février 1950 par le ministre Auguste Buisseret ; ce jour-là, en l'absence du Régent qui était grippé, le ministre liégeois évoque les motivations des gouvernements précédents à décider de la construction de ce barrage sur la Vesdre :

[ils] servent à la fois de réserve d'eau potable et industrielle et de moyen de réglage du débit, et permettent en outre, la production d'énergie électrique².

Il confirme ainsi ce que disait le département des Travaux publics en 1935, en présentant le projet. Le barrage d'Eupen régularisera le débit de la Vesdre et laissera un excédent journalier de 50.000 m³ destiné aux habitants d'Eupen, du Plateau de Herve et de Liège ; « il empêchera les inondations calamiteuses de Verviers, dues aux crues de la Vesdre »³. Les motivations qui ont conduit à la construction du barrage de la Gileppe un bon demi-siècle plus tôt ne souffrent aucun doute : c'est la régulation de la rivière qui est l'objectif principal des industriels verviétois du début du XIX^e siècle. Mais régulariser le débit ne signifie pas empêcher les inondations. Celles-ci sont de tout temps et, à intervalle régulier, leurs conséquences ont été catastrophiques pour la vallée de la Vesdre, comme pour celle de l'Ourthe, qui est toutefois moins peuplée. Ce sont les crues importantes qu'a connues la première depuis le XVIII^e siècle qui vont nous intéresser. Ce rappel historique ne consolera personne, mais, au-delà de son caractère informatif, il devrait permettre de poser une réflexion de long terme qui ne s'appuie pas seulement sur la forte émotion suscitée par les inondations des 14 et 15 juillet derniers.

¹ https://www.rtb.be/info/societe/detail_le-spw-communique-les-donnees-precises-relatives-aux-inondations-de-mi-juillet-le-barrage-d-eupen-etait-rempli-a-trois-quarts-avant-les-pluies?id=10820261

² *La Meuse, Le Soir*, 10 février 1950, p. 3 et p. 2. La presse de 1937 et 1938 témoigne aussi que le barrage d'Eupen se voit assigner un rôle de régularisation de la Vesdre.

³ *Vers l'Avenir* et *La Nation belge*, 24 septembre 1935, p. 3 ; *La Wallonie*, 26 septembre 1935, p. 3.

La Vesdre, un torrent capricieux

Quand on observe attentivement une carte du « Verviers ancien », on se rend compte aisément que la Vesdre est déjà une amie dont on se défie et une ennemie dont on ne peut se passer. Capricieuse, tributaire de périodes de sécheresse et de brefs moments où les pluviosités abondantes provoquent de nombreux débordements, elle est un véritable torrent dont il faut se protéger des excès. Ceci explique que les premiers habitants de Verviers ont préféré s'en éloigner et s'établir sur des hauteurs, comme « le quartier » de l'hôtel de ville implanté sur une butte située une quinzaine de mètres plus haut que le fond de la vallée. Le nom des rues du Brou et des Raines témoigne aussi du temps où le bas de la ville était marécageux, n'étant guère épargné quand la rivière débordait. Incapables pendant longtemps de mettre en place des moyens techniques qui contrôlent entièrement la force de la rivière, les lainiers verviétois vont créer ce que l'on appelle le canal des usines. À l'origine, au XV^e siècle probablement, la rivière est déviée dans une de ses courbes, à l'entrée de la ville, et un canal est construit pour alimenter le moulin banal (au pied de la butte de l'hôtel de ville). Autour de cette déviation viendront se greffer de petits biez qui s'étendront sur un total de près de 2 kilomètres au cœur de la large vallée : outre la quantité d'eau indispensable au traitement des laines et des draps, ce canal créé par les hommes fournit la force nécessaire pour actionner moulins et fouleries, à l'abri de la force naturelle du courant. Au fil du temps, le canal du moulin devient ainsi le canal des usines, le catalyseur de l'industrie drapière verviétoise. Cet aménagement du territoire autour d'un atout de développement économique est habituel sous l'Ancien Régime. On en trouve un autre exemple à l'autre bout de la Vesdre, quand l'Ourthe s'en vient à la rencontre de la Meuse : à la hauteur de l'actuel quartier des Vennes⁴, à Liège, dès le XVI^e siècle, les multiples bras de l'Ourthe accueillent des usines et moulins qui créent des biez et des coups d'eau pour actionner les roues hydrauliques. Ils témoignent de la volonté des hommes de dompter le cours de l'Ourthe pour l'adapter aux besoins de leur industrie⁵.

Des crues nombreuses et de longue date

Si ce réseau de canaux existe de longue date, c'est bien parce que l'homme a voulu se protéger des caprices de la rivière, en maîtriser davantage la force et éviter ses soubresauts. Atténuant les facéties de la Vesdre, le canal des usines lui-même n'échappe pourtant pas aux caprices de la rivière, dont il reste tributaire. Il n'évite pas les grandes inondations. En période de crues, les eaux sont souvent trop boueuses et pratiquement inutilisables. De la vaste documentation qu'il a rassemblée sur les périodes les plus anciennes, Remacle J. Detrooz remarquait déjà en 1856 combien les crues avaient été nombreuses dans l'Histoire, celle du 15 janvier 1643 ayant particulièrement marqué les esprits :

La rivière de Veze [la Vesdre] (...) et encore d'autres petites rivières et beaucoup de ruisseaux, qui enfant assez souvent, soit par les grandes pluies, soit par la fonte des neiges, (...) laissent, partout où ils passent, des traces de leur fureur⁶

⁴ Le terme de venues était utilisé pour désigner une digue ou un petit barrage dressés sur une rivière. Arsène Buchet situe en 1546, près d'Angleur, la première venue à usage industriel. Arsène BUCHET, *Monographies historiques des communes de l'arrondissement de Verviers. II. Verviers, des origines jusqu'à son érection en ville (1651)*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire (BSVAH)*, t. LVIII, Verviers, 1976, p. 79.

⁵ René EVRARD, Armand DESCY, *Histoire de l'usine des Vennes, 1548-1948*, Liège, 1948 ; Arsène BUCHET, *op. cit.*, p. 79-80.

⁶ Remacle J. DETROOZ, *Histoire du marquisat de Franchimont et particulièrement de la ville de Vervier et de ses fabriques*, Liège, Vve Bassompierre, 1809, livre I, p. 3.

Elles sont capables d'entraîner des ponts, ou d'inonder toute la plaine alluviale. Le 10 août 1498, précise-t-il, le pont en bois de Hodimont fut entraîné par les eaux. Il fut alors remplacé par un pont en pierre (pont des Récollets). Le 2 juillet 1723, la Vesdre qui s'est gonflée d'un coup fond avec tant de violence sur la digue du moulin qu'elle parvient à l'entraîner. La manufacture de la laine cesse toute activité faute d'eau dans le canal ; la même catastrophe se reproduit deux ans plus tard, rapporte un autre chroniqueur⁷. Les 11, 12, 13 décembre 1740, des crues extraordinaires font déborder les rivières. Il y a plusieurs morts⁸. Au début du XIX^e siècle, la Vesdre se déchaîne encore à plusieurs reprises, par exemple en 1826, provoquant de forts dégâts sur la route de la Vesdre en construction⁹. Le souvenir des débordements de 1803 (montée des eaux de trois mètres en une demi-heure à Dolhain) reste vivace quand se succèdent trois inondations majeures (montée du niveau d'un mètre et demi en quatre à cinq heures) le 2 mars 1843, le 15 août 1844 et surtout le 31 janvier 1850¹⁰.

Les crues subites montent à l'assaut des campagnes, des usines et des habitations sans parler du chemin de fer de la vallée qui a vu à deux reprises (notamment en 1850) un pont et un viaduc emportés par les flots furieux, ce qui a perturbé le trafic et coûté des millions¹¹.

Si on attribue les causes des débordements de la rivière aux circonstances climatiques, on y ajoute comme responsables, au XIX^e siècle, les travaux d'assèchement entrepris par l'État dans les forêts de l'Hertogenwald. Ils ont détruit la capacité d'absorption des sols et généré de brusques descentes d'eau vers les vallées que l'on ne connaissait pas auparavant. Un fabricant de draps verviétois, Victor Doret, est le premier à s'en plaindre et à exiger de l'État la régulation de la rivière (1838).

Il n'y a pas de doute que les travaux d'assainissement que l'on a exécutés dans la forêt du gouvernement n'aient apporté un préjudice réel à notre industrie ; ci-devant il y existait un grand nombre de marais qui retenaient l'eau dans les temps de pluie et en permettaient l'écoulement ensuite ; il en résultait des crues d'eau moins fortes lors des grandes averses et un écoulement lent et profitable pendant les temps de sécheresse. Tout cela a été changé à notre détriment par les travaux d'assainissement et de plantation, il est bien juste que l'État rétablisse les choses comme elles étaient auparavant, ou qu'il fasse exécuter des travaux qui nous procurent l'équivalent¹².

⁷ Jean LEJEAR, *Les annales de Verviers*, Verviers, 1897, p. 133.

⁸ [NAUTET], *Notices historiques sur le pays de Liège recueillies par G.N..., 3^e et dernière série*, Verviers, 1856, p. 32. Cfr aussi Pierre LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Contribution à l'étude des origines de la révolution industrielle*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège, 1948, p. 56-57

⁹ Paul BERTHOLET, *Désenclaver Verviers vers la capitale liégeoise. La route de la Vesdre terminée en 1827*, dans *BSVAH*, vol. 81, 2018, p. 297

¹⁰ *Rapport sur les moyens...*, 1859, p. 28. AELg, Fonds Bidaut, 15.

¹¹ *AP*, session législative 1864-1865, p. 1155.

¹² Intervention du bourgmestre Ortmans-Hauzeur au Conseil communal de Verviers, 23 juillet 1858.

Le barrage de la Gileppe pour régulariser la rivière et assurer un système de distribution d'eau (1878)

Aux inondations du début du XIX^e siècle, période durant laquelle Verviers est en pleine Révolution industrielle, s'ajoutent les grandes sécheresses de 1857, 1858 et 1859 qui viennent accentuer la rentabilité des industriels du textile. L'homme ayant la prétention de croire qu'il peut maîtriser la nature, la décision est prise de remédier rapidement aux caprices de la rivière. En 1857, l'ingénieur Bidaut est mandaté par l'État pour « régulariser le débit de l'eau » à partir d'un réservoir à construire à l'endroit le plus approprié ; c'est sa seule mission : « étudier les moyens d'augmenter et de réguler le débit des eaux de la Vesdre »¹³ ; le but est alors d'éviter que l'industrie textile ne subisse des préjudices au regard de la concurrence internationale. À cette idée s'adjoindra un projet plus ambitieux : réaliser une distribution d'eau pour l'industrie et les ménages. Seule l'opiniâtreté de quelques personnalités éclairées forcera la décision de construire un impressionnant barrage dans la vallée de la Gileppe, un aqueduc reliant la réserve d'eau à la ville, pour que l'industrie textile puisse bénéficier en priorité d'une eau aux qualités exceptionnelles¹⁴. Ce n'est qu'au XX^e siècle, quand les besoins de l'industrie seront moindres, que la retenue de la Gileppe se transformera essentiellement en réservoir d'eau destinée aux ménages.

Déjà en 1858, Jean-François Ortman-Hauzeur¹⁵, teinturier et bourgmestre de Verviers, est convaincu qu'il faut mener de front « la régularisation du débit » et « l'implantation d'un système de distribution d'eau ». Ce sera l'objet des multiples discussions et négociations au cours des années 1857-1866 où interviennent l'État belge, les autorités verviétoises et provinciales, les industriels, ainsi que les autorités d'Eupen alors sous régime allemand : les risques physiques et financiers d'un projet de barrage sur la Vesdre décourageront les autorités et les industriels d'Eupen (1864). Dans son projet définitif, présenté en 1866, Eugène Bidaut choisit la vallée de la Gileppe pour implanter le barrage qui, à l'époque, est l'un des plus grands au monde. Il choisit un mur barrage plutôt que trois. Il choisit la Gileppe plutôt que la Soor, la Helle ou la Hoëgne. Parmi ses motivations, il est essentiel de disposer d'une qualité d'eau qui corresponde parfaitement aux intérêts de l'industrie lainière, dès lors que le mur du barrage est construit en amont d'une zone calcareuse. La première pierre est officiellement posée le 9 octobre 1869. Les ingénieurs estiment alors à plus de 10 millions de m³ les besoins annuels de l'industrie et de la population ; à court terme, ils prévoient que plus de 17 millions de m³ seront nécessaires pour répondre aux besoins « verviétois », et ils anticipent une échéance plus lointaine encore, où près de 40 millions de m³ d'eau seront indispensables. Dans les faits, la consommation d'eau industrielle n'atteindra jamais les prévisions d'Eugène Bidaut, le maximum annuel culminant, en 1882, à un peu moins de 14 millions de m³ ; par contre, ses choix s'avèreront particulièrement heureux au regard des besoins croissants en eau « ménagère ».

L'Arrêté royal du 1^{er} février 1866 qui organise la gestion de l'eau du barrage garantit aux industriels un volume annuel de trois millions de m³ qui doivent être envoyés à la rivière de manière à augmenter son débit et à le rendre régulier. Pendant longtemps, nombreux seront les industriels préférant garder leurs habitudes et puiser leur eau, gratuitement, dans une rivière régulée, plutôt que de s'abonner au réseau de distribution à domicile... payant. Cette attitude sera un obstacle au

¹³ Rapport sur les moyens de régulariser le régime des eaux de la Vesdre au point de vue de l'industrie, de l'hygiène et de l'agriculture, par Eugène Bidaut, 1859, p. 3.

¹⁴ Sur la question de la qualité des eaux de la Vesdre, cfr Paul Delforge, *La Vesdre, or bleu de la « Cité lainière » ? Pour en finir avec le mythe de la supériorité des eaux de la Vesdre*, dans *BSVAH*, 2021, à paraître.

¹⁵ Jean-François Ortman-Hauzeur (Verviers 1806-1885), bourgmestre de Verviers durant trente ans (1855-1885), cet industriel du textile, chimiste de formation, teinturier, prit rapidement conscience de l'intérêt du barrage de la Gileppe et soutint opiniâtement ce projet. Membre actif du parti libéral, il siège à la Chambre de 1874 à 1885. Cfr <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/ortmans-hauzeur-jean-francois#.XJujs5hKhhE>

succès du système de distribution d'eau. L'Arrêté royal du 21 décembre 1897 règlera la question de la gestion des eaux de distribution, et ne s'occupera plus du tout de l'aspect « régularisation de la rivière ».

Un barrage a-t-il la vertu d'empêcher les inondations ?

En promettant de régulariser la rivière, le barrage de la Gileppe était-il censé empêcher les inondations ? Assurément, la réponse est négative. D'ailleurs, à peine la première pierre était-elle posée, en octobre 1869, qu'une inondation détruisait et emportait les maisons en bois construites sur le chantier, avant d'envahir Verviers et Ensival (28 novembre 1869)¹⁶. À la mi-janvier 1878, soit six mois avant l'inauguration du barrage déjà en activité, la vallée de la Vesdre subissait les dégâts des eaux : à hauteur de Verviers, l'échelle sur la Vesdre indiquait 2,5 mètres au-dessus de l'étiage ordinaire ; pendant 9 heures, l'eau ne cessa de monter et il y eut plus d'un mètre d'eau dans les maisons ; toutes les terres de la vallée de Pepinster à Chênée furent aussi submergées, y compris le jardin du Casino de Chaudfontaine et le centre de Chênée : « tout le pays, des deux côtés de la rive, n'est pour ainsi dire qu'une vaste nappe d'eau », écrit le journaliste qui mentionne que les déversoirs de la Gileppe fonctionnent depuis quelques jours. À aucun moment il ne fait le lien entre l'inondation et le barrage, que ce soit dans la responsabilité de l'augmentation des eaux, ou comme instance qui aurait été incapable d'atténuer les colères de la rivière¹⁷. Après juillet 1879, la nouvelle crue de janvier 1880 fait écrire qu'il s'agit des plus fortes inondations depuis vingt ans (vraisemblablement celles de 1862 qui ont surtout touché Liège) : « la Vesdre a pris les allures d'un fleuve, et d'un fleuve en colère »¹⁸. Mais ce n'est rien par rapport aux inondations qui frappent la Belgique en décembre 1880 et qui poussent tous les responsables – politiques, économiques et ingénieurs – à se remémorer les grosses inondations d'antan. La vallée de la Vesdre est alors épargnée et, pour la première fois, on peut lire « l'heureuse influence du barrage de La Gileppe [qui] a retenu une immense quantité d'eau », sous la plume des journalistes, mais aussi des ingénieurs¹⁹. Pourtant, cette impression est rapidement démentie par les averses abondantes qui tombent sur la région le 25 juillet 1882 : en 8 heures, la Vesdre et l'Ourthe se sont élevées de 2 mètres, semant la désolation de Spa à Theux et de Verviers à Chênée, en passant par Pepinster, Nessonvaux et Chaudfontaine²⁰. On voit passer à Liège des bestiaux et les foin qui venaient d'être coupés. « Depuis 1851, les eaux n'avaient plus été aussi hautes », commente un journal verviétois qui relate une pluie battante interrompue de 11 heures jusqu'au soir :

Les eaux sont limoneuses et se précipitent en vagues furieuses avec la vitesse d'un cheval de course. C'est terrifiant et grandiose²¹.

Et pour *L'Union libérale* il ne fait aucun doute que le barrage de la Gileppe a épargné des désastres plus importants encore²². Déjà rapide et forte, l'inondation du 26 juillet 1882 est suivie d'une deuxième aussi importante, le 22 novembre de la même année, des pluies torrentielles s'étant abattues sur les Fagnes, faisant fondre les neiges récentes. Les mêmes localités sont frappées,

¹⁶ Les inondations de fin janvier, début février 1862 ont surtout touché Liège.

¹⁷ *L'Union libérale*, 15 janvier 1878.

¹⁸ *La Meuse*, 3 janvier 1880, p. 2.

¹⁹ *La Meuse*, 24 et 28 décembre 1880, p. 2 et p. 1.

²⁰ *La Meuse*, 27 juillet 1882, p. 1.

²¹ *L'Union libérale*, 26 juillet 1882.

²² *L'Union libérale*, 28 juillet 1882, p. 2.

immobilisées pendant 24 heures, avant d'affronter les dégâts matériels considérables et un nouvel épisode chaotique le 25 décembre. Heureusement, dans les jours précédents, le barrage de la Gileppe avait relâché 2,3 millions de m³, anticipant une montée des eaux de près de 2 mètres derrière le mur en moins de 24 heures. À nouveau, l'efficacité du barrage est soulignée²³, mais cette année 1882 fut vraiment calamiteuse avec trois épisodes d'inondations « hors norme » et deux alertes avec moins de conséquences matérielles.

Le calme semble revenir, avec une seule alerte significative en juin 1887. Ce n'est qu'une illusion car, le 23 novembre 1890, la Vesdre monte de 2,5 mètres au-dessus du sol, alors qu'une expérience tentée entre le pont d'Andrimont et le pont du Chêne montre que le flotteur jeté à l'eau a parcouru un kilomètre en 5 minutes et 4 secondes...²⁴ Chênée est surtout touchée, tant l'Ourthe s'est montrée impétueuse, de même qu'en janvier 1893 quand les glaces fondues de la Vesdre viennent s'écraser sur celles de l'Ourthe toujours solides²⁵. Hormis un terrible orage qui s'abat sur Romsée, Trooz et Prayon le 12 juin 1898, la longue période d'accalmie qui va de 1890 à 1906 est mise à profit pour réaliser d'importants travaux à la confluence de la Vesdre et de l'Ourthe, avec la réalisation de la « dérivation » – le nouveau lit de l'Ourthe – et d'aménagements destinés à éviter qu'Angleur, Chênée et Liège soient à nouveau sous eaux, alors que se prépare l'Exposition universelle de 1905. Mais si l'homme propose c'est la nature qui dispose. Aucune mesure particulière n'est prise le long de la Vesdre et, la nuit du 26 au 27 février 1906, la désolation envahit à nouveau les vallées de l'Ourthe et de la Vesdre. Les pluies diluviennes associées à la fonte des neiges font déborder les cours d'eau : « À Verviers, le spectacle de la ville est navrant, toutes les rues riveraines de la Vesdre sont inondées »²⁶. Ailleurs, à Theux comme dans les autres cités de la vallée, surtout à Trooz, Prayon et La Brouck, défile un même spectacle désolant : une immense nappe d'eau d'où émergent, tels des îlots, des toits d'usines ou de maisons.

Alors que des propositions fleurissent, suggérant d'arrêter de rectifier le tracé des rivières, de respecter les courbes, d'augmenter les opérations de dragage du lit de la rivière, voire de créer d'importants bassins de retenue ou des murs d'eau, le phénomène des inondations paraît impossible à contenir. Elles sont tout aussi catastrophiques le 3 février 1909, les 8 et 9 juillet 1909, le 1^{er} janvier 1926, en avril 1930, le 14 janvier 1938, le 24 janvier, puis les 26, 27 et 28 novembre 1939, les 27 et 28 décembre 1947, les 11 et 12 janvier 1952 et, à Eupen, le 25 juin 1953. Le 29 mai 1956, un orage s'abat sur Verviers et Dison, faisant quatre morts en plus des dégâts provoqués par les eaux. Par leur importance, elles s'inscrivent dans le prolongement des grandes inondations antérieures. Elles sont ainsi une dizaine à marquer la première moitié du XX^e siècle. Toutes ont les mêmes causes : un phénomène de pluies denses et ininterrompues qui s'abattent sur la région, parfois aggravé par la fonte des neiges ; la rivière gonfle et emporte tout sur son passage. Depuis la fin du XIX^e siècle, plus personne ne vante les qualités de rétention d'eau du barrage de la Gileppe ni son rôle régulateur... Certes, si les prévisions et les manœuvres sont correctes, il a la capacité de retenir des quantités importantes d'eaux en amont quand se produit un phénomène climatique exceptionnel, mais il est impuissant par rapport à ce qui se passe en aval. Dans cette direction-là, son rôle de régularisation ne s'exerce qu'en « temps normal ».

²³ *La Meuse*, 27 décembre 1882, p. 2.

²⁴ *Nowelliste* de Verviers, 24 novembre 1890, p. 2.

²⁵ *La Meuse*, 25 janvier 1893, p. 1.

²⁶ *La Meuse*, 28 février 1906, p. 2.

Le passé n'apporte pas de solution

Face à la multiplication des inondations, les tentatives du Conseil communal de Dolhain-Limbourg d'intenter un procès contre l'État qui poursuit ses travaux de drainage dans l'Hertogenwald restent lettre morte. L'argument avait réussi avec Victor Doret ; il ne fonctionnera pas une seconde fois. Après avoir fait circuler une pétition (1909), Dolhain-Limbourg persiste et essaye, en 1910, de constituer un comité réunissant les autres communes bordant la Vesdre et victimes des crues régulières en pointant du doigt l'État comme responsable des dernières crues dévastatrices de la Vesdre²⁷. Elle fonde son argumentation sur le fait qu'étaient entrés dans le bassin de la Gileppe 1,4 million de m³ d'eau sur la seule journée du 3 février 1909 (contre un maximum d'un demi-million auparavant) et cible les travaux dans l'Hertogenwald comme seul facteur explicatif du phénomène²⁸. En 1926, le bassin de Liège entreprendra pour sa part les grands travaux de démergement de la Meuse, système qui la protège fortement depuis lors. À Verviers, de manière récurrente, on relance régulièrement, dans l'Entre-deux-Guerres, et sans trop y croire, l'idée d'un voûtement de la rivière dans sa traversée de la ville : une chaussée serait construite par-dessus et, en période de fortes eaux, on croit que la rivière ne déborderait pas dans le centre-ville... Dans la vallée de la Vesdre, à la fin des années 1930, la construction du barrage d'Eupen est lancée et on lui attribue aussi, comme on l'a vu, le rôle de régulateur de la rivière. Parallèlement, sont envisagées la construction d'un collecteur pour récolter les eaux résiduaires industrielles et ménagères entre Béthane et Cornesse, celle d'un lac régulateur et celle d'un centre d'épuration à installer en aval de Verviers²⁹. Après la Seconde Guerre mondiale, les inondations périodiques de la vallée de la Vesdre n'ont toujours pas trouvé de solution. L'idée de constituer une « Intercommunale de la Vesdre », groupant toutes les localités intéressées par la réalisation de travaux est lancée (février 1948), de même que ressurgissent diverses solutions sous la plume de l'ingénieur en chef de la province, M. Saubain : aménager le cours de la rivière, la draguer, la pourvoir de digues et de murs, combler çà et là des biefs désaffectés, remblayer des terrains marécageux, etc.³⁰ Beaucoup a été fait depuis lors, dans toutes les localités situées le long de la Vesdre et d'autres cours d'eau de Wallonie³¹, sans empêcher les colères de la nature³². Prenons à titre d'exemple la commune de Chaudfontaine, qui a bénéficié de dix arrêtés royaux de reconnaissance de calamité publique due aux inondations entre 1969 et 2008³³ ; les mesures préventives qui ont été prises par les autorités communales n'ont pas empêché les inondations du 13 au 15 septembre 1998 ni celles de janvier 2011. Quant au dispositif anti-crues mis en place après 1998, et pourtant encore amélioré après 2011, il n'a pas résisté à la violence des éléments des 14 et 15 juillet 2021.

²⁷ *Indépendance belge*, 14 novembre 1910, p. 5

²⁸ *La Meuse*, 26 juin 1909, p. 1.

²⁹ *La Nation belge*, 24 septembre 1935, p. 3

³⁰ *La Meuse*, 9 février 1948, p. 2

³¹ Cfr par exemple https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/04/L%27Ourthe_au_fil_du_temps.pdf

³² Des crues brusques et violentes de la Vesdre, provoquant d'importants dégâts, se sont encore produites le 10 janvier 1965, le 10 décembre 1966, en juillet 1980, les 7 février, 8 septembre et 23 novembre 1984, les 2 février et 6 juillet 1985, en mars 1988, du 20 au 23 novembre 1991, les 20 et 21 décembre 1993, les 26 et 27 janvier 1995, les 13, 14 et 15 septembre 1998 et le 13 janvier 2011. Chaque phénomène fut qualifié d'exceptionnel et de plus grave jamais enregistré dans l'histoire.

³³ <http://etat.environnement.wallonie.be/files/municipalassessments/62022.pdf>